MAIRIE DE SAUSSET LES PINS

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le 12 décembre à 19h à la Salle des Arts et de la Culture.

Je tenais à vous informer que la séance du Conseil Municipal sera diffusée et enregistrée sur le Facebook de la ville.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A SAUSSET LES PINS le 06/12/2024

Le Maire, Maxime MARCHAND



Les documents préparatoires aux délibérations sont accessibles à partir de 18 h sur l'espace « SharePoint » en cliquant sur ce <u>lien</u>

×.....

POUVOIR (2)

Je soussigné(e) (3)

donne pouvoir à

- -de me représenter à la réunion du Conseil Municipal
 - -convoqué pour le
 - -de prendre part à toutes les délibérations
 - -d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque (5).

Fait à le

(2) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité

(3) Nom, prénom, adresse

(4) NB. Validité :3 reports au

maximum

(5) Porter à la main : « Bon pour pouvoir » et signer



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 décembre 2024 A 19H SALLE DES ARTS ET DE LA CULTURE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 19 septembre 2024
- Information de l'assemblée délibérante sur les décisions du maire prises entre le 14 septembre 2024 et le 6 décembre 2024

ADMINISTRATION GENERALE

- 1. Métropole : Convention pour missions du DPO
- 2. Métropole: Groupement de commandes Prévention et protection des risques
- 3. Métropole: Convention ouverture des ateliers Métropolitains
- 4. Métropole: Rapport d'activités 2023
- 5. Métropole: Rapport sur la qualité et service déchets
- 6. Métropole : Rapport sur la qualité et service eau et assainissement
- 7. Métropole: Rapport CLECT
- 8. Modification du tarif sur les fêtes de la mer

FINANCES

- 9. Décision modificative n°3 Année 2024
- 10. Autorisation d'ouverture de crédits de 25% des dépenses d'investissements à compter du 1^{er} janvier 2025

ENFANCE

11. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le fonctionnement de la crèche du Grand Chêne

PERSONNEL

- 12. Mise à jour de la liste des emplois permanents au 01/01/2025
- 13. Présentation du Rapport Social Unique 2023
- 14. Mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Expertise pour la filière Police Municipale

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Maxime MARCHAND